



HAL
open science

Licence Informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Informatique. 2013, Université Paris 13. hceres-02027330

HAL Id: hceres-02027330

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027330>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Informatique

de l'Université Paris 13 - Paris-Nord

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris 13 – Paris-Nord

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Informatique

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI140006697

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Institut Galilée. Avenue Jean-Baptiste Clément. 93430 Villetaneuse.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence *Sciences, technologies, santé*, mention *Informatique* est dispensée à l'Institut Galilée (Université Paris 13). Elle résulte d'une restructuration du domaine et de la suppression de parcours de la version précédente. Le premier semestre, entièrement partagé avec trois autres mentions du domaine, fait office de portail d'entrée pour les études scientifiques dispensées par l'Institut Galilée. La spécialisation disciplinaire démarre au S3 et se poursuit jusqu'au terme de la formation. Des passerelles existent à l'issue de la L2 dans les deux sens : intégration possible d'étudiants de DUT, accès à l'école d'ingénieurs Sup Galilée. Les poursuites d'études en master, voire en école d'ingénieur, restent l'objectif prioritaire au vu de l'évolution des métiers et du recrutement dans le secteur de l'informatique et ses applications. En 2010-2011, la mention accueillait 276 étudiants (L1 : 114, L2 : 87, L3 : 75).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence *Informatique* ne propose plus qu'un parcours unique, suite à la nouvelle structure du domaine proposée par l'Institut Galilée. Deux parcours peu attractifs ont été abandonnés et la mention n'a gardé que l'architecture de l'ancien parcours *Informatique*, dont elle a conservé l'appellation. Cette réorganisation semble témoigner d'une volonté de recentrage sur le développement logiciel, en respectant les aspects théoriques et



appliqués de la discipline. L'insertion professionnelle en sortie de L3 est possible, mais le niveau de recrutement s'est élevé, et s'opère désormais essentiellement à bac+5 : la formation reste donc axée vers une poursuite d'études en master *Informatique* (présent en particulier à Paris 13) ou école d'ingénieurs ; elle permet ainsi à des étudiants ayant choisi initialement une filière courte d'acquérir un niveau de qualification plus élevé. Le projet pédagogique émergent RoboThétie, mené à l'échelle du PRES Sorbonne-Paris-Cité, doit permettre de renforcer l'attractivité, mais également d'offrir de nouvelles perspectives aux étudiants. Le choix de cette mention est possible après un premier semestre commun avec les mentions *Mathématiques appliquées aux sciences et à la finance*, *Physique-Chimie* et *Sciences pour l'ingénieur*. Une passerelle avec le parcours *Mathématiques* est de droit à l'issue de la L1. Une unité d'enseignement (UE) d'anglais est présente à chaque semestre, une UE d'informatique préparatoire au certificat informatique et Internet (C2i) figure au S1, des unités d'enseignement libres sont inscrites, mais seulement de façon optionnelle.

L'apparition des stages en troisième année doit permettre de renforcer les liens avec le milieu professionnel, à condition d'appuyer les étudiants dans leur recherche.

Les modalités d'évaluation sont équilibrées et les principes généraux de compensation sont appliqués, en dépit d'un manque de précisions sur la compensation entre les quatre premiers semestres.

La formation continue n'entre pas dans le champ de la mention.

L'aspect international de la formation ne semble pas une priorité pour le moment, particulièrement en ce qui concerne la mobilité sortante.

Les étudiants sont informés à plusieurs moments de leur progression sur les poursuites d'études et les débouchés professionnels. Un soutien peut être proposé (le taux de réussite en L1 est de 23 % en 2010-2011) : mise à niveau pour certains types de bacheliers, tutorat, enseignement de français pour étudiants non francophones, enseignements spécifiques pour étudiants rejoignant le parcours au niveau du S5. La méthodologie est maintenant prévue dans le semestre commun aux quatre mentions. Des dispositifs peuvent être mis en œuvre pour les étudiants salariés, les sportifs de haut niveau ou les étudiants handicapés.

Les possibilités de poursuite d'études restent assez ciblées : les masters d'*Informatique*, et principalement celui de l'Institut Galilée, attirent près de 80 % des diplômés. Le secteur semble cependant suffisamment porteur actuellement pour leur assurer une perspective d'emploi. Le dispositif d'accompagnement mis en place témoigne d'une réelle préoccupation de l'équipe de formation pour le projet personnel et l'insertion. Le taux de réussite important en master confirme le bon fonctionnement de l'articulation licence/master.

L'équipe de formation se réunit au niveau de la mention et s'intègre dans le conseil de filière, qui a la charge des bilans annuels au niveau du cycle licence. C'est en particulier le lieu d'analyse des évaluations des enseignements et des formations, réalisées au niveau de l'Université par l'Observatoire de la Vie Etudiante et le CEVU. La composition de la population étudiante est connue avec précision, ce qui enclenche une réflexion sur l'adaptation des bacheliers professionnels, présents désormais en nombre significatif. Les recommandations de l'évaluation précédente ont été en partie prises en compte. Des actions de communication sont réalisées en direction des lycéens, leurs effets sur l'orientation restent pour le moment peu visibles.

L'évaluation des enseignements est pratiquée semestriellement pour chaque UE.

● Points forts :

- Poursuite d'études et perspectives d'insertion professionnelle.
- Inscription dans le projet RoboThétie au niveau du PRES.
- Suivi, aide à l'insertion et à l'orientation.
- Bonne intégration d'étudiants de DUT/BTS.

● Points faibles :

- Partenariat avec le milieu professionnel à développer, en particulier pour les stages.
- Mobilité internationale insuffisamment prise en compte.
- Enseignements d'ouverture peu accessibles.



Recommandations pour l'établissement

La licence *Informatique* pourrait être mieux valorisée auprès du milieu professionnel ce qui permettrait de faciliter la recherche de stages au S6, et de les rendre obligatoires.

Il pourrait être pertinent d'offrir aux étudiants la possibilité de suivre des enseignements d'ouverture sans alourdir leur charge de travail.

La formation pourrait chercher à renforcer la mobilité internationale sortante, en s'appuyant par exemple dans un premier temps sur le programme Erasmus.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement



Licence mention *Informatique*

Domaine : *Sciences, technologies, santé*

Demande n° *S3LI140006697*

Nous tenons tout d'abord à remercier les experts pour leur travail approfondi et l'ensemble des commentaires fournis dans le but d'améliorer le fonctionnement de notre formation. Il nous semble néanmoins nécessaire d'apporter un certain nombre de précisions en réponse aux «points faibles» et «recommandations» formulées.

Concernant le pilotage de la mention

Note B pour le pilotage, aucune remarque sur ce thème n'est explicitée.

Ne comprenant pas ce qui dans le pilotage de la mention informatique a posé problème aux experts de l'AERES, nous tenons à rappeler ici succinctement ce qui a été largement exposé dans les dossiers de présentation et l'autoévaluation de nos mentions de licence. Toutes nos mentions de licence (Informatique, MASF, PC, SPI) sont pilotées selon le schéma suivant :

- Un conseil de filières se réunit 1 à 2 fois par an (nouvellement conseil de perfectionnement)
- Des réunions pédagogiques par mention se tiennent à la même fréquence
- Des réunions pédagogiques par année se tiennent à chacun des semestres
- Des jurys semestriels et annuels par année de licence
- Le bureau Licence se réunit toutes les semaines pour la gestion du cycle dans son ensemble (i.e du L1 au L3).

Tous les acteurs de nos formations (enseignants, responsables d'année et de mentions, responsable des stages, coordinateurs des UE transversales, représentants étudiants, secrétariat et direction de l'institut) contribuent activement à la gestion et l'orientation de nos formations en participant au minimum à l'une des réunions précédemment listées. Depuis cette année via le conseil de perfectionnement, d'autres partenaires (représentants des Masters, de la formation d'Ingénieurs, des IUT, de l'UFR SMBH, et du tissu industriel local) sont appelés à participer au pilotage de nos formations.

Concernant les enseignements d'ouverture

Recommandation : *«Il pourrait être pertinent d'offrir aux étudiants la possibilité de suivre des enseignements d'ouverture sans alourdir leur charge de travail.»*

Si la signification d'enseignement d'ouverture est celle correspondant aux UE transversales, il est spécifié dans le document de présentation de la mention, que ces UE présentes à chaque semestre sont obligatoires et assez diverses : Anglais, Sport, TEC, EPP, pC2i ... Les étudiants ont également la possibilité de suivre chaque semestre une UE libre sur une thématique de leur choix, cette possibilité étant largement mise à profit par les étudiants.

Notons pas ailleurs que dès le premier semestre, dans le cadre du semestre commun aux mentions de licence de l'Institut Galilée, les étudiants de la licence mention informatique doivent suivre un des deux parcours : «sciences économiques» constitué de une à deux UE d'économie et «sciences expérimentales» constitué d'UE de physique et de chimie. Au second semestre, l'UE initiation la programmation de robots permet une ouverture vers l'électronique (i.e. prise en compte de données issues de capteurs), de même que l'UE projet du semestre 6 qui prévoit des projets de robotique réalisés par des équipes rassemblant des étudiants de licence informatique et des étudiants de la licence SPI. Enfin, au cinquième semestre, nous sommes en discussion avec l'équipe pédagogique de la licence mention «Sociologie et science politique» de l'UFR DSPS (Droit, Sciences Politiques et Sociales) pour construire le programme de l'UE «Probabilités-Statistiques et applications à l'analyse de données» dans une perspective interdisciplinaire : introduction à la sociologie pour les étudiants de licence informatique et applications de l'analyse de données au domaine de l'analyse des résultats d'enquêtes sociologiques qui seraient conçues et réalisées en amont par des étudiants de la licence mention «sociologie et science politique».

Concernant les stages

Recommandation : «*La licence Informatique pourrait être mieux valorisée auprès du milieu professionnel ce qui permettrait de faciliter la recherche de stages au S6, et de les rendre obligatoires.*»

Tout d'abord, il est important de noter que dans les secteurs d'activité en lien avec nos formations, les besoins des entreprises se placent plutôt au niveau Bac+5 et par conséquent celles-ci sont peu intéressées par des stages niveau bac+3 de licences générales.

Par ailleurs, il est vrai que malgré le suivi régulier de nos étudiants par la responsable des stages du cycle Licence (aide, conseil, motivation) et l'accompagnement proposé en Techniques d'Expression et de Communication (rédaction de CV et de lettre de motivation, comportement lors des entretiens, techniques de recherche de stages...), les étudiants ont des difficultés à trouver des stages dont la durée minimum a été fixée à un 1 mois par des contraintes d'emploi du temps. Les étudiants ont cependant la possibilité de le prolonger durant les mois d'été, pouvant rendre ainsi ce stage plus intéressant pour les entreprises. Malheureusement, peu d'entre eux mettent à profit cette possibilité de prolongation, préférant pour des raisons purement financières, avoir une activité salariée durant les vacances d'été plutôt qu'un stage plus faiblement rétribué.

Ajoutons que la majorité de nos étudiants qui trouvent un stage l'obtiennent via les contacts professionnels de leurs proches (famille ou amis) et que peu de nos étudiants disposent d'un tel réseau relationnel, d'autant plus qu'ils sont souvent pour leurs familles, la première génération à accéder à l'enseignement supérieur. Nous allons cependant nous rapprocher du BAIP de l'université et du réseau d'entreprises du territoire de plaine commune, notamment via notre conseil de perfectionnement, pour tenter de remédier à ce problème.

Conscients que la réussite de nos étudiants passe aussi par la construction de leurs projets professionnels tout au long de leur formations, nous avons, depuis cette année 2012/2013, prévu une semaine «Orientation, Sciences et Culture» durant laquelle sont proposées à tous les étudiants du cycle Licence des conférences-débats sur les métiers des grands secteurs disciplinaires.

Concernant la mobilité internationale

Recommandation : «*La formation pourrait chercher à renforcer la mobilité internationale sortante, en s'appuyant par exemple dans un premier temps sur le programme Erasmus.*»

Il est vrai que trop peu de nos étudiants partent pour un semestre à l'étranger. Cependant, il est bon de rappeler que beaucoup de nos étudiants sont boursiers (en moyenne 50 %) et que s'ajoute à cela que les étudiants sont souvent contraints à des activités salariées pour pouvoir financer leurs études (généralement plus d'un mi-temps). Dans ce contexte socio-économique particulier, et tant que le montant des aides financières associées à cette mobilité sortante reste tel qu'il est (entre 100 et 500 € par mois selon les conditions de ressources pour le programme ERASMUS), il nous est difficile d'inciter fortement nos étudiants à tenter l'expérience. Cependant une réflexion menée au sein du PRES sur cette question des aides que nous pourrions accorder à la mobilité sortante pour en augmenter les flux est en cours.

Par contre, chacune de nos années de licence compte un flux entrant non négligeable témoignant ainsi d'une réelle attractivité de nos formations à l'internationale.